

# Réforme du droit des contrats conséquences pour les praticiens

25 novembre 2016

eurojuris.fr

Animé par :

# **Thomas GENICON**

Professeur à l'Université de Rennes Co-fondateur et Co-directeur du Pôle d'excellence de la Faculté de Rennes I Membre de la Commission des clauses abusives

Membre du Groupe de travail sur les principes latino-américains du droit des contrats

# **Thierry CLERC**

Avocat à Rouen – Cabinet IFL Avocats Responsable du Groupe International litigation, ADR and contracts d'Eurojuris International

#### Olivier COSTA

Avocat à Lyon Cabinet BISMUTH

### **Alexandra MICHEL**

Huissier de justice à Dijon SCP SOULARD – DE FOURNOUX -MICHEL

### **Matthew CAMERON**

Avocat au Royaume-Uni Cabinet ASHTONS LEGAL Membre de LawNet, EUROJURIS INTERNATIONAL

#### Organisé par :

# Manuel BOSQUE

Directeur scientifique Avocat à Bobigny Cabinet Bosqué & Associés

#### **Renseignements:**

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX formation@eurojuris.fr



45, Quai des Grands Augustins 7 5 0 0 6 PARIS tél::01 46 33 07 19 fax::01 46 33 98 23



Ce colloque est homologué au titre de la formation continue par le Conseil National des Barreaux et par le Conseil Supérieur du Notariat (7 heures)

# De 9h à 18h à La Maison des Polytechniciens

12 rue de Poitiers 75007 PARIS Métro Station Solférino - Ligne 12 RER C Station Musée d'Orsay



# Matinée : La réforme du droit des contrats

Le Professeur GENICON, entouré des responsables des ateliers de l'après-midi, livrera les grands traits de la réforme. Une large place sera dès ce moment de notre journée réservée aux échanges.

- La conclusion et la validité du contrat
- L'exécution du contrat
- Les sanctions de l'inexécution du contrat

# Après-midi : Ateliers pratiques sur la réforme du droit des contrats

3 ateliers pratiques au choix sont proposés :

- Atelier n°1 animé par Thierry CLERC: les négociations et la formation du contrat: Le devoir d'information, pratique de l'offre et de l'acceptation, principaux points à vérifier dans les contrats en cours, la promesse unilatérale de contrat et le pacte de préférence, la cession du contrat, les actions interrogatoires.
- Atelier n° 2 animé par Olivier COSTA : le contenu et l'exécution du contrat : L'abus de l'état de dépendance, les clauses abusives, la limitation de responsabilité, la réduction de prix pour inexécution, la force majeure et l'imprévision.
- Atelier N° 3 animé par Alexandra MICHEL et Manuel BOSQUE : l'inexécution du contrat :

La résolution, les notifications, la survivance de certaines clauses, l'exécution forcée en nature.

Sous la Direction du Professeur Thomas GENICON.

**Avec la participation de Matthew CAMERON** pour un éclaircissement sur le droit des contrats dans un système de Common Law.

Le but de chacun de ces ateliers sera de vous permettre de poser toutes les questions que vous voudrez, et même de venir avec un dossier! Le Professeur GENICON passera d'atelier en atelier pour donner son point de vue et superviser les travaux.

Partenaire du Colloque : La Société de Courtage des Barreaux



#### Tarifs:

Tarif Membre d'Eurojuris : 4 Tarif Non – Membre : 7

468 € TTC, soit 390 € H.T. 720 € TTC, soit 600 € H.T.

La documentation ainsi que le déjeuner sont inclus dans ces tarifs.

Le financement de ce séminaire peut être pris en charge par le : FIF-PL : 35-37 rue de Vivienne - 75083 Paris cedex 02 www.fifpl.fr. N'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge individuelle au moins vingt jours avant la formation. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS FRANCE (à préciser dans votre dossier) 11 75 375 0575